

Département  
du Nord

# VILLE DE CYSOING

Arrondissement  
de LILLE

## Délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2022



Nomenclature  
5.4  
2022/84

L'an deux mille vingt-deux, le 14 décembre à 19h30, le Conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 8 décembre 2022 dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

### **Étaient présent(e)s :**

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, THOREL Mireille, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, PRZEPIORKA Anne-Marie (à partir du point 5), ROBIL Raphael, VIAU Gaëlle, SILVESTRI Antoine, FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry, LEFEBVRE Ludovic, JANVIER Dominique.

### **Étaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s :**

BOILEAU Pascal (pouvoir Benjamin DUMORTIER), COURBEZ Nadia (pouvoir Marion DUBOIS), BOGAERD Eric (pouvoir Raphaël ROBIL), DEVILDER Marin (pouvoir Céline FREMAUX), LESY Denis (pouvoir Antoine SILVESTRI), CORNE Adeline (pouvoir Gaëlle VIAU), LEPERS Isabelle (pouvoir Frédéric MINET), POUILLART Laurent (pouvoir ENNIQUE Renaud), LUCHIER Catherine (pouvoir Sylvie CASTEL).

### **Était absente :**

PRZEPIORKA Anne-Marie.

### **POINT N 04 : Information sur l'exercice des délégations**

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

#### Pour la commande publique :

- Marché de l'aménagement du parc du château de l'Abbaye :
  - Attribution du lot 1 : Terrassements – VRD – Ouvrages – Plantations – Mobiliers à l'entreprise INOVERT sur la solution de base et l'option 2 pour un montant de 708 450.70€ HT soit 850 140,84€ TTC,
  - Attribution du lot 2 : Electricité – Eclairage pour la solution de base à l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES pour un montant de 32 450€ HT soit 41 124€ TTC,
  - Déclaration du lot 3 : Restauration du mur d'enceinte et des ouvrages hydrauliques infructueux ; L'offre est inacceptable, le prix excédant le crédit budgétaire alloué au marché établi avant le lancement de la procédure. Une procédure adaptée sera relancée après correction du cahier des charges.
- Marché de requalification du centre-ville :
  - Attribution du lot 1 : Voirie - Assainissement à l'entreprise GDTP pour un

montant de 1 643 389.60€ HT soit 1 972 067.52€ TTC,

- Attribution du lot 2 : Réseaux à l'entreprise SME GROUPE LECLERE pour un montant de 141 267.15€ HT soit 169 520.58€ TTC,
- Attribution du lot 3 : Espaces verts – Mobilier urbain à l'entreprise France Environnement pour un montant de 263 756.13€ HT soit 316 507.36€ TTC.

Le montant total du marché est donc de 2 048 412.88€ HT pour un montant estimé par la maîtrise d'œuvre de 2 221 490.68€ HT.

- Signature d'un avenant de prolongation de délai du marché avec la SARL du bateau Livre, le planning de travaux de la médiathèque n'ayant pas permis de finaliser la totalité des achats pour le 31 décembre 2022.
- Signature d'un avenant de prolongation de délai du marché avec le groupement SAS Decitre et SA Furet du Nord, le planning de travaux de la médiathèque n'ayant pas permis de finaliser la totalité des achats pour le 31 décembre 2022.
- Signature d'une modification à la convention de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Paysages pour la requalification du centre-ville pour un montant supplémentaire de 5 624.5€ HT soit 6 749.4€ TTC.
- Marché de la réhabilitation et extension du château de l'Abbaye en pôle hôtel de Ville et médiathèque :
  - Signature d'un avenant de prolongation de délai du marché avec l'entreprise Delannoy- Dewailly adjudicataire du lot 5 CVC PS
  - Signature d'un avenant avec l'entreprise Van Henis (avenant n°2), adjudicataire du lot 3 : menuiseries extérieures bois pour l'ajout d'un ensemble menuisé pour le Fab Lab pour un montant de 9 248€ HT,
  - Signature d'un avenant avec l'entreprise Van Henis (avenant 3), adjudicataire du lot 3 pour la dépose et le remplacement de bâtis endommagés par la mэрule ainsi que la fourniture et pose d'un châssis avec vitrage renforcé donnant sur le vitrail avec ouverture toute largeur pour conserver la lisibilité du vitrail.
- Signature d'un avenant avec l'entreprise Delannoy-Dewailly sur le marché de réhabilitation de la salle de sport William Penny Brookes pour la fourniture et pose de 2 radiants dans le Dojo avec régulation spécifique pour un montant de 9 090€ HT.

S'agissant d'une communication aucun vote ne clôt ce point

Le Maire  
Benjamin DUMORTIER

Le Secrétaire  
Raphaël ROBIL

  
  
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication